

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL MARDI, 6 JUILLET 1847.

No. 53

## LETTRES DE RUSSIE A L'AMI DE LA RELIGION.

### DEUXIÈME LETTRE.

Monsieur,

Dans ma première lettre, j'ai principalement traité de l'administration spirituelle de l'Eglise catholique et de son état de schisme matériel, en ce sens que, soustraite au Saint-Siège, elle se trouve toute entière aux mains de l'empereur, qui fait exercer la juridiction spirituelle par un collège de prêtres absolument asservis au ministère des cultes. Dans celle-ci, je vous entretiendrai des moyens mis en œuvre pour entraîner, à une époque plus ou moins éloignée, dans le schisme formel et absolu, l'Eglise catholique de Russie.

Ce serait grandement se tromper, de croire que le haut clergé russe et le gouvernement qui le conduit à son gré, imputent aujourd'hui à l'Eglise romaine aucune des erreurs dogmatiques ou simplement disciplinaires dont les patriarches de Constantinople se sont fait une arme contre elle. Vous avez sans doute jeté les yeux sur les actes synodaux qui ont fait la base de la défection des Grecs-unis et de leur incorporation à l'Eglise de l'Etat. Vous y aurez vu que le synode russe, faisant abstraction complète de toute dissidence dogmatique, décide en termes formels : " Que du moment où les évêques et le clergé uniates déclarent se mettre en communion avec les " très-saints patriarches d'Orient, et se placer sous l'obédience du très-saint synode, il n'y a plus lieu de leur rien demander, et qu'il n'y a plus " aucun obstacle à leur parfaite réunion avec l'Eglise de Russie. " Cette décision, qui avait été commandée d'en-haut au synode russe, organe permanent des doctrines de l'Eglise qu'il représentait et qu'il gouverne, montre clairement qu'on a abandonné tout reproche d'hérésie à l'égard de l'Eglise romaine. Il est manifesté par conséquent que, dans la pensée du gouvernement, cette décision est aussi destinée à préparer de loin une voie de réconciliation, non point avec l'Eglise catholique tout entière ni avec son chef apostolique, que l'on est peut-être plus éloigné que jamais de vouloir reconnaître, mais avec l'Eglise catholique de Russie, qu'il s'agit de séparer du Saint-Siège pour la placer sous la dépendance absolue du régime impérial. La route est tracée par le mode de défection de l'épiscopat grec-uni ; il ne s'agit donc plus que d'y faire entrer la portion de l'Eglise latine qui languit et dépérit d'une manière si déplorable en Russie. Le catholicisme romain, se dit-on, est parvenu à rallier à lui une fraction considérable de l'Eglise d'Orient, en lui conservant sa langue liturgique et ses rites religieux ; suivons cet exemple, et donnons-nous aussi une Eglise de latins-unis, en ayant soin de leur laisser leur liturgie.

C'est dans cette manifeste intention que l'empereur a imaginé de faire traduire en slave ecclésiastique le missel, le bréviaire et les rituels latins. Personne, sans doute, ne supposera que cette traduction a pour but de faire connaître et honorer les livres liturgiques de l'Eglise latine ; la plupart des prélats russes, d'ailleurs, savent assez de latin pour pouvoir les comprendre et en apprécier l'antique esprit. Dans les arrière-pensées de l'empereur, le projet de faire approuver ces traductions par le collège ecclésiastique romain ; puis de les répandre gratis, et de les faire circuler parmi les prêtres de la communion romaine ; et lorsqu'on croira le moment opportun, de les substituer peu à peu aux livres liturgiques latins, qui deviendront de plus en plus rares, attendu la précaution prise par le ministère des cultes, de ne plus en permettre l'impression que par une seule typographie établie à Saint-Petersbourg. Toutes ces combinaisons, comme on le voit, se donnent la main ; elles forment une chaîne dont le dernier anneau doit être la séparation complète et définitive de l'Eglise catholique romaine de Russie, et son incorporation à l'Eglise russe, dite catholique orientale.

Ce que, pour le moment, l'on trouve de plus favorable à ce projet, c'est le système de fraternisation entre les deux clergés, principalement de l'ordre épiscopal. L'empereur ayant, par un oukaze rendu l'année dernière, obligé tous les fonctionnaires de l'Etat des huit premières classes, sans distinction de confession, d'assister à tour de rôle, les dimanches et fêtes, à l'office célébré dans la chapelle du palais, l'on a eu soin de faire connaître à Mgr. Dimokhofskey qu'appartenant, par sa qualité de président du collège ecclésiastique catholique-romain, à la quatrième classe des fonctionnaires de l'Etat (s'il était archevêque ou métropolitain, il appartiendrait à la deuxième ou à la troisième classe), il eût à se présenter parmi les fonctionnaires de son ordre aux offices de la chapelle impériale ; et le timide prélat—hé-

las ! qui n'est pas timide en Russie ?—a la faiblesse d'obtempérer à cette inconcevable injonction ! il participe ainsi passivement au culte schismatique en figurant à ces offices où une place d'honneur, pour le mettre plus en évidence, lui est assignée. A peine parvient-il à s'en dispenser aux jours des plus grandes solennités, en alléguant le devoir qui lui est imposé de célébrer pontificalement, ces jours-là, l'office divin dans la principale église catholique de la capitale. Cette excuse a paru suffisante pour ces jours-là, mais on en exige qu'avec plus de rigueur, aux autres jours chômés, l'assistance du seul évêque catholique romain, à la liturgie schismatique. Comme jamais je n'y ai assisté de ma personne, je ne saurais vous dire jusqu'à quel point notre malheureux évêque y participe, en recevant des encensements, par exemple, ou en se conformant aux pratiques extérieures du culte gréco-russe ; je sais seulement qu'il est obligé de s'y trouver aux grands anniversaires de la cour, tels que ceux de la fête de l'empereur, du jour de son avènement, de son couronnement, etc. Dans ces jours solennels, après la messe, le célébrant récite à haute voix une prière particulière pendant laquelle tout le monde est obligé de se mettre à genoux. Or, l'on peut juger de la rigueur avec laquelle l'empereur tient à l'observation de cette étiquette, puisqu'il est allé jusqu'à demander à la cour de Sardaigne le rappel du comte de Sales, son ministre à Saint-Petersbourg, que d'ailleurs il aimait et distinguait beaucoup, uniquement parce que, assistant un de ces jours-là à la récitation de cette prière, il avait refusé de se soumettre à cette genuflexion qu'il considérait, non sans raison, comme un acte d'adhésion au moins matérielle à un culte réprouvé par son Eglise. Par cet exemple, l'on peut juger si l'évêque catholique échapperait aux conséquences d'un pareil refus. Or, comme jusqu'ici il n'a encore été atteint par aucun foudre de la colère impériale, l'on est autorisé à croire qu'il se garde bien de donner aucune marque extérieure d'improbation pour le culte schismatique.

Ce système de fusion pratique entre les deux Eglises s'était déjà manifesté à l'occasion du décès de Mgr. Pawlofsky, archevêque élu, c'est-à-dire, nommé par l'empereur, mais non reconnu ni préconisé par le Saint-Siège. Deux évêques russes avaient été délégués pour sauver son corps, suivant l'usage russe, qui ne consiste pas à l'asperger d'eau bénite, mais à l'aborder en s'inclinant plusieurs fois devant lui et à répéter avec force signes de croix la formule déprécatrice : *Memoria aeterna*, qui chez les Grecs remplace notre prière : *Requiem aeternam*. Cette cérémonie accomplie devant un corps revêtu des ornemens épiscopaux, avait évidemment pour but de reconnaître explicitement au défunt le caractère épiscopal, et implicitement l'orthodoxie de l'Eglise qu'il avait administrée en qualité de premier pasteur. Une si prévenante courtoisie devait d'ailleurs, dans l'arrière-pensée impériale (car cette insolite politesse n'avait pu être faite que par ordre), avoir, à la première occasion, pour conséquence de provoquer à titre de déférence réciproque la concession que l'on avait en vue.

Le vieux métropolitain Séraphin, de Petersbourg et de Novgorod, dont on ne s'était guère occupé pendant sa vie, venait de mourir. On lui prépara les plus magnifiques obsèques, auxquelles on imagina d'inviter l'évêque catholique, le conseil ecclésiastique, le clergé, les élèves de l'académie ecclésiastique catholique avec leurs professeurs. Il eût fait beau voir, s'allongeant en un immense convoi funèbre, le synode en corps, tout l'épiscopat russe, les prêtres et les diacres de l'Eglise schismatique, et mêlés avec eux, un évêque coiffé de la mitre romaine, des Dominicains à robes blanches et les étudiants en théologie catholique ; car puisqu'on les y invitait, il fallait bien leur assigner des places conformes à la dignité de l'un et aux rangs des autres. C'est sans doute ce qui sauva l'évêque et le clergé catholique d'une assistance dont, un jour, on eût su tirer bon parti. On ne jugea pas encore le peuple russe suffisamment préparé à l'étrange spectacle d'une procession mixte à laquelle il n'aurait rien su comprendre, et qui eût pu sérieusement scandaliser sa simplicité. On renonça donc à cette parade, et l'on se contenta, pour quelque temps encore, de celle d'un évêque catholique figurant, dans son costume épiscopal, au pied d'un autel schismatique. Je le répète, cela fut très-heureux pour lui, car si l'invitation n'eût pas été supprimée, l'on ne sait en vérité s'il eût pu trouver en lui le courage de la refuser, et la fermeté nécessaire pour persévérer dans ce refus.

Je comptais donner plus d'étendue à cette lettre, en vous entretenant, Monsieur, de notre académie ecclésiastique, et de quelques autres objets de la même importance ; mais le départ de la personne qui a le courage de se charger de mes deux lettres, m'oblige de réserver pour une autre occasion, si, avec la grande circonspection qu'il faut se prescrire, j'ai le bonheur d'en